



Cité des Sciences Vertes
Formation - Expérimentation - Production

Organisme de formation continue

Code APE : 8559A

Déclaration d'activité : 7331P004431

Numéro SIRET : 19311262000037

Formation « CERTIBIOCIDE » 3 jours pour l'obtention du « Certificat individuel d'utilisateur et de distributeur de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

Présentation :

L'apparition de nouveaux nuisibles sur le territoire national a mis en exergue la disparité des niveaux de connaissance des intervenants et la nécessité d'encadrer de façon stricte ce domaine d'activité.

Depuis le 9 octobre 2013, un « Certificat à l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » (ou certibiocide) a été créé afin de permettre une utilisation plus sûre et plus efficace des produits biocides et de responsabiliser les entreprises concernées sur les enjeux de santé humaine et environnementaux.

L'obtention du certificat pour exercer ces activités est obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2015.

Public : Personnes exerçant l'activité d'utilisateur professionnel et/ou de distributeur professionnel de produits biocides 3D (rodenticides, insecticides, désinfectants) destinés exclusivement aux professionnels

Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire

Niveau : Acquisition des connaissances

Type : Formation de certification

Objectifs :

- Connaître la réglementation relative aux produits chimiques et savoir choisir les produits adaptés
- Maîtriser l'utilisation et l'application des produits biocides en toute sécurité
- Appréhender des techniques alternatives aux biocides

Modalité : Formation présentielle

Sanction : Attestation de formation pour l'inscription au certificat « Certibiocide » valable 5 ans délivré par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Durée : 3 journées de 7 heures soit 21 heures de formation au total

Tarif : 450 € par personne (hors frais de repas)

Lieu : Dans les locaux du CFPPA Toulouse Auzeville, 2 route de Narbonne à Castanet Tolosan

Intervenant : Sébastien Tatar, ingénieur agronome et formateur expert

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples pratiques
- Diaporama et livret de formation : guide des bonnes pratiques d'utilisation des produits biocides destiné aux applicateurs professionnels agréés utilisant des produits biocides en intérieur et extérieur
- Exercices de réflexion dans le cadre de travaux pratiques
- Echanges entre les participants et le formateur
- Quizz d'autocontrôle des connaissances

Programme détaillé :

1. Règlementation :

- **Introduction sur la réglementation du certificat individuel « Biocide » :** *Contraintes réglementaires, arrêté de 1988 consolidé en 1999, appâts du commerce, réglementation biocide, certificat individuel et agrément préfectoral, assurance RCP, avis ministériel sur le texte n°79 de janvier 2003 abrogé, loi sur l'eau, NFU 43-500, projet de norme PR-NF-EN16636, arrêté du 27 juin 2011, contrôles et sanctions, réglementations applicables en alimentation.*
- **Les produits biocides :** *Définitions (selon le règlement UE 528/2012) et autorisations de mise sur le marché - Cadre réglementaire français et européen - Produits autorisés et produits illégaux, étiquetage réglementaire, codification internationale, Fiche Technique (FT), Fiche de Données de Sécurité (FDS), transport et stockage des biocides, hygiène et sécurité dans l'application.*

2. Prévention des risques pour la santé : Dangers et risques liés à la manipulation et à l'application des produits biocides

- **Remarques et définitions préalables**
- **Les dangers et risques des biocides pour les personnes**
- **La toxicité des biocides sur l'organisme**
- **Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers**
- **Les principales mesures de protection des applicateurs, fonctions du type de biocides : port des EPI...**
- **En cas d'accident - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident :** *Ingestion accidentelle, Intoxication - Principaux symptômes d'empoisonnement, conduite à tenir en cas d'accident, centres antipoison - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.*

3. Prévention des risques pour l'environnement » :

- **Dangerosité pour l'environnement :** *Impacts sur l'environnement, sur les organismes non-cibles et sur la biodiversité.*
- **Situations d'exposition aux dangers :** *Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.*
- **Prévention des risques :** *Zonage (zones protégées...), stratégies retenues selon les espaces / leur nature / leur usage, pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l'environnement lors de leurs utilisations, traçabilité tout au long du processus*

4. Thème « stratégies visant à limiter le recours aux produits rodenticides » :

- **Les principaux rongeurs urbains et suburbains :** *Identification, à propos des murinés (rats et souris) : éléments de biologie (anatomie, métabolisme, alimentation, longévité), hygiène, commensalité, facteurs de prolifération et de régulation des colonies murines, physiologie (vue, ouïe, toucher, odorat, goût), importance fondamentale de l'éthologie (étude du comportement)*
- **Outils de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) contre les rongeurs nuisibles :** *Importance de la prédation naturelle : mustélidés (belette, fouine, furet, putois, martre, hermine), chouettes,... prévention comme technique alternative, dispositif de détection, piégeage, empoisonnement.*
- **Techniques de lutte intégrée :** *Etapas d'une stratégie de dératisation, piégeages, appâtages (principes, choix des appâts et de la substance active en fonction des impératifs de sécurité), appâtage préalable Pourquoi ne plus pratiquer la dératisation préventive et permanente ? Comment le phénomène de résistance s'explique-t-il scientifiquement ? Traitements « coup de poing »*

- **Mise en place d'une méthode de lutte intégrée selon les types de locaux et sites particuliers** (selon l'activité professionnelle des stagiaires)
- **Documentation et traçabilité**

5. Stratégies visant à limiter le recours aux produits insecticides :

- **A propos des arthropodes :** *Généralités, les sens (vision, odorat, goût, ouïe, communication, mode de vie), les espèces courantes d'arthropodes urbains, les espèces courantes en IAA (espèces xylophages et autres insectes commensaux)*
- **Outils et techniques de luttés intégrées contre les arthropodes nuisibles :** *Prévention, dispositifs de protection et de détection : piégeage, désinsectisation biologique, désinsectisation thermique, désinsectisation par anoxie, désinsectisation chimique (Insecticides : définitions, modes d'action et effets, présentation des principales substances actives et familles d'insecticides autorisées : types de formulation des spécialités commerciales, résistances aux insecticides), accessoires et appareils d'application, techniques d'application raisonnées*
- **Les méthodes de luttés intégrées spécifiques :** *L'importance de connaître son sujet, préserver les insectes utiles non cibles, tenir compte du cycle de reproduction, techniques générales contre les arthropodes qui marchent, les insectes volants et techniques spécifiques (selon l'activité professionnelle des stagiaires)*
- **Documentation et traçabilité**

6. Stratégies visant à limiter le recours aux produits désinfectants :

- **Considération préalables :** *Définition de l'hygiène et de ses différents niveaux.*
- **Les micro-organismes :** *Définition, constitution, fonctions, mode de vie (biotope, alimentation, reproduction), les différents micro-organismes, la contamination microbienne.*
- **La désinfection et les désinfectants :** *Définitions et normes, propriétés des désinfectants, modes d'action, principaux désinfectants (présentation des principales substances actives), principes de la désinfection (méthodes générales et spécifique).*

7. Gestions des déchets issus de la lutte contre les nuisibles :

- **Remarques et considération préalables**
- **Gestion des déchets dangereux ou toxiques, dans l'entreprise et sur site d'intervention**
- **Gestion des emballages et bidons vides non souillés**
- **Gestion des effluents**
- **Gestion des déchets organiques : Traitement des cadavres de rongeurs et oiseaux :** *déchetterie, brûlage, enterrement, équarrissage.*

8. Autoévaluation